

04 déc 2009 -12:04

Appartient à Conseil des ministres du 4 décembre 2009

Organisation mondiale de la santé

Donation de vaccins contre le virus H1N1

Donation de vaccins contre le virus H1N1

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la donation de 10 % des vaccins de la Belgique contre le virus H1N1 à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La Belgique donnera, comme d'autres pays occidentaux, 10 % de son stock de vaccins pour venir en aide aux pays nécessiteux. La manière la plus appropriée est d'effectuer une donation à l'OMS. L'Organisation est certainement la mieux placée pour gérer et coordonner les donations et les demandes. La donation s'effectuera en fonction des stocks disponibles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>